

STATEMENT DISCOURS



ALLOCUTION DE
L'HONORABLE EDWARD LUMLEY,
MINISTRE D'ETAT
(COMMERCE INTERNATIONAL),
À LA
RÉUNION DU CONSEIL
MINISTÉRIEL DE L'OCDE,
PARIS, FRANCE,
LE 11 MAI 1982

(TRADUCTION)

Monsieur le Président,

Je suis heureux de cette première possibilité qui m'est donnée de m'adresser à la session annuelle de l'OCDE au niveau ministériel et de vous livrer certains objectifs et certaines perceptions du Canada sur les questions commerciales.

À la suite de la publication du rapport opportun et constructif du Secrétaire général et à la lumière des événements qui nous attendent, les questions commerciales sont d'une importance cruciale cette année.

Ce n'est pas le fait du hasard que l'incertitude règne en période de récession prolongée. Les valeurs fondamentales et les grands principes directeurs en matière de commerce sont accueillis avec scepticisme. La confiance - l'ingrédient premier d'une véritable reprise économique - s'avère également le produit le plus "insaisissable" de l'heure. Au Canada, nous avons vu le chômage grimper de 7,3 % au premier trimestre de 1981 à 8,6 % au premier trimestre de 1982, soit une hausse de 18 %. Les données pour avril indiquent un relèvement à 9,6 %, après corrections pour variations saisonnières. C'est le taux le plus élevé que nous ayons connu depuis la Grande Crise.

Nous n'avons pas le monopole de statistiques comme celles-ci, et je reconnais que les préoccupations qu'elles suscitent au Canada quant à notre capacité de reprise, à la crédibilité et à l'efficacité d'un système commercial ouvert ainsi qu'à "l'équité" des relations commerciales sont partagées par nombre de membres de l'OCDE.

Notre gouvernement est soumis à de fortes pressions de la part des milieux d'affaires et du monde syndical canadiens pour endiguer le flot des importations dans certains secteurs et protéger nos emplois. Nous reconnaissons que notre incapacité de résister à ces pressions ne ferait qu'empirer les choses, mais il devient de plus en plus difficile pour les institutions démocratiques d'y résister. On perçoit de façon nette que le marché canadien est plus ouvert que ne le sont certains marchés étrangers à l'égard des fournisseurs canadiens.

Seuls, les échanges commerciaux et un engagement purement verbal à l'égard d'un système commercial renforcé ne renverseront certes pas la situation. Pas davantage d'ailleurs que les mesures protectionnistes. Cette voie a été prospectée il y a un demi-siècle et a prouvé sans l'ombre d'un doute ses lacunes fondamentales.

Il nous faut miser d'abord et avant tout sur une reprise rapide de l'économie américaine, une reprise qui

bénéficiera à tous ici présents. Je suis encouragé, Monsieur le Président, par la manière dont les grandes questions financières et monétaires ont été abordées par nos ministres du Trésor et des Finances lors de débats précédents. Une plus grande convergence de vues et une meilleure coordination des politiques sur les questions macro-économiques sont essentielles à l'amélioration et à l'expansion de notre système commercial multilatéral. Dans ce sens, je me réjouis tout particulièrement du rapport du Secrétaire général et de ses propositions spécifiques sur les questions commerciales pour les années 80, et je les considère comme une importante base pour un examen détaillé. Ce rapport souligne les liens importants qui existent entre politiques commerciales et macro-économiques. Il illustre également l'impact commercial bénéfique des politiques d'ajustement efficaces adoptées au niveau national.

Je suis heureux d'endosser ces propositions, Monsieur le Président, ainsi que la contribution exceptionnelle de l'OCDE en vue de renforcer notre capacité de persévérer et de gérer ensemble nos problèmes. En cette période d'incertitude et d'inquiétude profondes, l'OCDE a une responsabilité toute particulière d'analyser les défis qui s'annoncent et d'offrir des solutions claires. Pertinence est le mot clé. Je suis confiant que, grâce aux excellents outils et talents dont elle dispose, l'OCDE pourra relever le défi et stimuler l'appui de ces éléments de nos sociétés - politiciens, hommes d'affaires, syndicalistes et membres du public - qui ont un enjeu vital dans un renforcement du système commercial.

Du point de vue canadien, nous avons des sujets d'intérêt particuliers, au regard desquels nous comptons que l'OCDE et la GATT prendront des mesures complémentaires dans les mois qui viennent.

1. En ce qui concerne les échanges de services, nous avons jugé fort utile l'analyse de la nature des obstacles au commerce international en la matière. Il faudra d'autres travaux du genre pour créer une base adéquate qui permette l'étude de moyens d'améliorer la coopération internationale dans ce domaine. Au Canada, nous avons établi un groupe de travail pour recenser nos intérêts à ce niveau.

2. D'importants travaux sont actuellement menés à l'OCDE sur les investissements liés au commerce. Nous voulons que cette activité mène à une meilleure compréhension des incidences, pour le commerce international, des politiques des pays d'envoi et d'accueil ainsi que des pratiques des entreprises multinationales. Par ailleurs, nous ne devrions avoir aucune illusion sur ce qui peut être rapidement réalisé. La question touche certaines politiques

sociales et économiques de nombreux pays. Nous croyons fermement que cette étude doit s'attaquer à la question connexe du comportement des multinationales (dans une large mesure, les politiques canadiennes actuelles en la matière visent à redresser ce que nous percevons comme une distorsion dans les pratiques des multinationales. En effet, ces entreprises ne tiennent pas pleinement compte de nombre des avantages économiques qu'elles retireraient en développant davantage leurs opérations au Canada lorsqu'elles investissent chez nous).

3. En ce qui concerne l'intégration des pays en développement au système commercial international, nous reconnaissons la nécessité d'une approche globale et équilibrée. Cette tâche est rendue encore plus importante et urgente par la croissance rapide des débouchés offerts par les nouveaux pays industriels et par la forte position de concurrence acquise par nombre de ces pays sur les marchés étrangers.

4. Pour ce qui est du commerce des produits agricoles, le Canada se réjouit de l'étude spéciale de l'Organisation sur la question. Les grandes conclusions de cette étude font nettement ressortir un consensus voulant que les marchés agricoles internationaux ne fonctionnent pas aussi efficacement qu'ils le pourraient. L'une des grandes raisons qui ont amené cette situation a été la formulation de politiques agricoles nationales qui ne tenaient pas compte des considérations commerciales. Au Canada, nous estimons que la croissance des exportations de produits agricoles est nécessaire pour répondre à une demande alimentaire mondiale grandissante, et pour alléger les problèmes d'ajustement dans le secteur agricole. Nous favorisons une meilleure coordination des politiques et une diminution de la protection sur une base multilatérale. Nous considérons la réunion ministérielle du GATT qui se tiendra en novembre comme essentielle à de tels progrès.

5. Cette réunion du GATT nous donnera la possibilité d'accentuer la pertinence et l'efficacité du système commercial multilatéral et d'en élargir la portée. Je crois que les pays développés ici représentés ont une responsabilité toute particulière de chercher à assurer à cette rencontre un résultat positif qui devrait favoriser un équilibre entre les attentes irréalistes et la nécessité de mieux adapter le système à la réalité du commerce international.

Outre les sujets déjà mentionnés, nous recherchons des améliorations spécifiques aux codes NCM existants, un renforcement du système de sauvegardes et, de façon plus précise, un renforcement des mécanismes de règlement des différends.

6. Je suis encouragé par la proposition sur les crédits à l'exportation qui est sortie de la réunion de la semaine dernière. Le Canada appuie activement l'élimination de l'élément subvention des crédits à l'exportation et étudiera très favorablement la proposition.

La meilleure incitation à un élargissement des efforts internationaux qui pourrait résulter de cette réunion de l'OCDE serait une indication de notre détermination de collaborer avec les autres afin de réaliser des progrès substantiels qui tiendront compte des intérêts de toutes les nations commerçantes.

Les propositions du Secrétaire général et de la réunion ministérielle du GATT donnent des possibilités d'action concrète. L'heure est à l'action. L'heure est à l'engagement et à la conviction. Nous devons transmettre un signe de confiance à nos sociétés pour stimuler les investissements productifs, créer de nouveaux emplois, stabiliser la croissance et renforcer le système commercial. Nous, Canadiens, sommes fortement tributaires du commerce pour assurer la croissance de notre économie. Nous ferons notre part pour être à la mesure des possibilités et des défis qui s'annoncent.